

« Internment Europe » : Des pratiques coloniales aux stratégies de contrôle contemporain

Tours, 26-28 novembre 2025

Proposition de communication

Alice Baudy
Docteure en science politique
Chercheuse associée au Mespohis (UMR 7964)
alicebaudy@gmail.com
07 83 00 77 15

Titre : Camps de harkis en France (1962-1975) : les mémoires des anciens habitants à l'épreuve d'une politique de réparation et de patrimonialisation

L'encampement des harkis¹ rapatriés en France après la guerre d'Algérie constitue l'une des formes les plus récentes et massive d'internement post-colonial. Entre 1962 et 1975 (et parfois au-delà), l'hébergement et le reclassement des anciens combattants supplétifs ont reposé sur des pratiques administratives de surveillance et de « rééducation », fondées sur les savoirs d'anciens fonctionnaires coloniaux, dans des lieux de différente nature : camps, cités d'accueil, hameaux forestiers, cités urbaines, anciennes prisons.

Aujourd'hui, quelque 50 000 personnes passées par ces lieux d'accueil (anciens harkis, leurs épouses et leurs descendants) sont concernées par une politique de réparation financière, tandis qu'une centaine de sites font l'objet d'efforts de patrimonialisation et de mise en mémoire. La loi de reconnaissance du 23 février 2022 a en effet reconnu l'« *abandon* » par la France de ses combattants indigènes menacés de représailles à la fin de la guerre d'indépendance. En outre, cette loi a établi que leurs familles rapatriées en France et maintenues dans les camps, y ont subi « *des privations et [des] atteintes aux libertés individuelles qui ont été source d'exclusion, de souffrances et de traumatismes durables*² », ouvrant droit à une indemnisation.

En interrogeant à la fois les dispositifs publics de réparation et de mise en mémoire des lieux d'internement des harkis et leur réception par les anciens habitants, cette communication contribuera à la sous-thématique « patrimoine, mémoire et débat public » du colloque. Elle s'appuie sur une thèse de science politique fondée sur une enquête auprès de l'administration chargée de mettre en œuvre la réparation pour les harkis (l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre) et d'enfants de harkis anciens habitants des camps.

¹ Le terme « harkis » désigne initialement les membres des harkas, unités de combat composées d'autochtones employés par l'armée française en Afrique du Nord dès le début du XXe siècle, généralement par contrats journaliers. Il recouvre également les autres catégories d'auxiliaires indigènes employés pendant la guerre d'Algérie – moghaznis, Groupes mobiles de protection rurale, Groupes d'autodéfense (GAD) et aassès (gardiens) — soit entre 100 000 et 150 000 supplétifs sur l'ensemble du conflit (Hautreux, 2014). Après la guerre, l'appellation a été élargie aux élites dites « francophiles » de l'administration coloniale (élus, fonctionnaires, aghas, bachagas), puis à l'ensemble des « Français musulmans » et leurs familles, rapatriés à partir de 1962 et ayant opté pour la nationalité française entre 1962 et 1973. Revendiqué, à partir des années 1990, par les associations représentatives (Moumen, 2013), le terme « harki » supplante progressivement l'appellation de « Français-Musulman ». Il sert désormais à désigner autant qu'à faire exister le groupe social héritier de la mémoire de l'enrôlement des combattants supplétifs, du rapatriement, des camps et de la rupture qu'a opérée la guerre d'Algérie au sein de la population algérienne (Fabbiano, 2016).

² Loi n° 2022-229 du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français.

Deux axes structureront l'exposé. Le premier analysera l'émergence, en 2022, d'une politique publique de reconnaissance centrée autour de la question de l'encampement (quand les politiques antérieures se structuraient autour de la reconnaissance du sacrifice guerrier des harkis). On montrera que, si la loi de réparation a reconnu le préjudice subi par les familles d'anciens supplétifs dans les camps, elle contribue aussi à minorer la dimension coloniale de l'histoire des harkis.

Le second axe s'appuiera sur les récits d'anciens habitants des camps aujourd'hui bénéficiaires de la réparation, afin d'analyser la diversité des formes d'appropriation de cette politique. On montrera que ces appropriations, qui vont du rejet à l'adhésion, s'enracinent dans des expériences contrastées de l'encampement. Loin d'être uniformes, les vécus des camps sont en effet marqués par des différences générationnelles, spatiales (liées aux spécificités des différents sites d'hébergement) et sociales (diversité des trajectoires sociales ultérieures des anciens habitants).

CV et publications

Thèse soutenue le 24 juin 2025, à Aix-en-Provence : <https://college-doctoral.univ-amu.fr/soutenance/793>

Titre de la thèse : L'État face aux victimes du passé colonial : Enfants de harkis et agents de l'administration à l'épreuve des politiques de réparation (1962-2022)

Domaines des recherches

Sociologie politique
Sociologie de l'action publique
Sociologie de l'administration
Politiques de mémoire

Expériences professionnelles

2019-2022 – Doctorante contractuelle à Sciences Po Aix-en-Provence
2020-2022 – Enseignante vacataire à Science Po Aix-en-Provence
2022-2024 – Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à plein temps à la Faculté d'Économie et de gestion d'Aix-Marseille Université.

Publications

Alice Baudy (2023), « La baraque [les camps], on y était ! » Faire la preuve administrative de son statut d'enfant de harki », *L'Année du Maghreb*, 29, 2023, 165-183.

Alice Baudy (2024) « De la loi de 2005 aux usages civiques de l'histoire scolaire : la trajectoire publique de l'insulte aux harkis », Cédric Passard (dir.), *Les usages politiques de l'insulte*, Éditions Classiques Garnier, 227-253.

Participation à des événements scientifiques

8 avril 2019 – « Politique mémorielle et guerre d'Algérie : un dispositif de témoignage à plusieurs voix en milieu scolaire », Atelier doctoral inter-laboratoires MMSH, Aix-en-Provence.

18 avril 2019 – « Les restitutions de l'histoire des harkis par des candidats au baccalauréat français 2018 », Séminaire de recherche de l'IREMAM, Aix-en-Provence.

21 octobre 2020 – « L’insulte aux harkis », Journée d’étude « Les usages sociaux de l’insulte », CERAPS, Lille.

7-9 avril 2021 – « Traiter la mémoire des camps par l’action sociale : un dispositif adressé aux enfants de harkis et sa réception », Congrès de l’Association belge de science politique, ST « Mémoires en résistance », Bruxelles

7 juillet 2021 – « Relire la mobilité sociale des descendants de harkis », Congrès de l’Association française de sociologie, RT2 « Migrations, altérité et internationalisation », Lille.

24-25 mars 2022 – « Identités de papiers : usages administratifs et appropriations politiques d’archives coloniales et post-coloniales dans un dispositif de réparation financière pour les enfants de harkis passés par les camps », Colloque « Questioning the Archive of Algerian Independence (1954-1962) », University of Virginia, Charlottesville.

17 juin 2022 – « Penser les effets-retour des politiques publiques adressées aux enfants de harkis », Journée d’étude « Quand les politiques publiques font de la politique : apports et actualités des policy feedback », Sciences Po Paris.

5-7 juillet 2022 – « Appropriations et effets politiques de l’action publique adressée aux descendantes de harkis », Congrès national de l’Association française de science politique, Lille.

12-14 octobre 2022 – « Comment les agents de l’État parlent des enfants de harkis. Une comparaison entre les archives de l’ONASEC (1982-1987) et les discours des agents de l’ONAC-VG (2019-2022) », Colloque « Harkis : approches langagières d’une discrimination au long cours », Université de Corse.

15 décembre 2023 – « Des petits bureaucrates de la mémoire et de la réparation : mise en œuvre et appropriation d’un dispositif d’action publique pour les enfants de harkis par les agents de l’ONAC-VG (2018-2022) », Journée d’étude « La science politique et la guerre d’Algérie », Sciences Po Paris.

17 mai, 2025 – « Penser l’action publique avec Pierre Bourdieu ? La genèse d’un champ de la reconnaissance », Séance Étudier les champs de l’action publique avec Bourdieu du séminaire Revisiter le travail sociologique de Pierre Bourdieu, organisé par Philippe Aldrin et Cyriac Gousset, Sciences Po Aix-en-Provence.